

Evolution des approches et pratiques du partenariat chez les ONG françaises

25 ans d'AOI - 15 et 16 janvier 2009

Une définition du partenariat

C'est la **relation entre deux ou plusieurs organismes** pour la mise en œuvre d'un **projet**, qui repose sur la **coopération**, respectant **l'égalité de pouvoir** des parties et se basant sur **l'échange, la confiance, le respect des engagements, la transparence et la réciprocité**.

C'est un **processus dynamique** qui doit s'inscrire dans la durée, sur des **compétences** données et une **vision partagée** d'un objectif de solidarité internationale.

Nature des partenaires des OSI françaises

- ” Des groupes de base
- ” Des organisations professionnelles
- ” Des ONG professionnelles
- ” Des collectivités territoriales.
- ” Des structures gouvernementales, étatiques (ministères, services décentralisés de l'État)
- ” Des autorités religieuses
- ” Des entreprises ou structures privées.

Le partenariat chez les ONG françaises

Diversité des approches :

→ Le partenariat : moyen ou finalité ?

Diversité des stratégies :

→ De partenariats opérationnels pour des projets limités dans le temps à des alliances stratégiques pour des projets politiques à long terme

De la théorie à la pratique :

→ quelle répartition réelle des rôles entre partenaires (Qui décide ? Qui finance ? Qui participe ?)

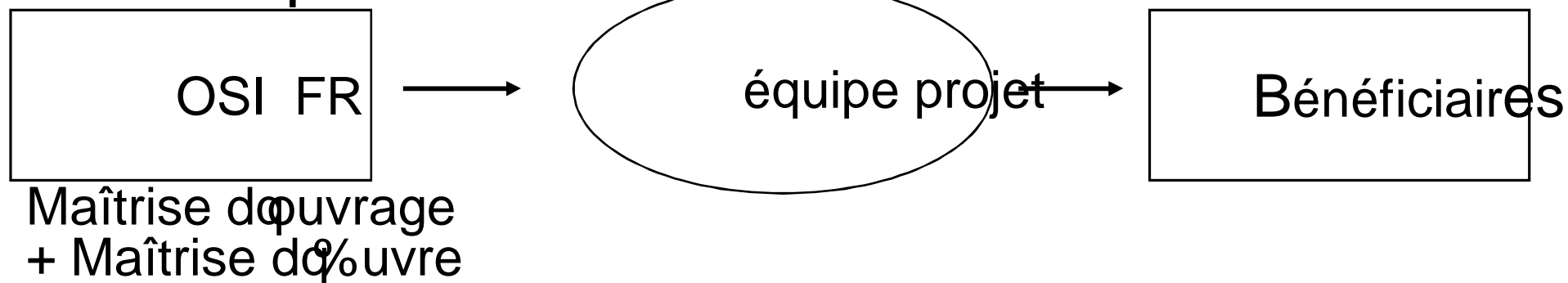
Un contexte en évolution

- “ Le nombre de pays engagés dans des processus démocratiques augmente
 - ➔ Emergence d'une société civile organisée : les partenaires des ONG du Nord sont plus structurés
- “ Emergence de nouveaux acteurs de développement et déconcentration de la aide (délégations de l'UE, FSD ambassades)
 - ➔ concurrence accrue entre ANE (collectivités locales, syndicats, entreprises, fondations)
- “ Des politiques orientées vers la aide budgétaire directe aux gouvernements du Sud

Typologie des partenariats

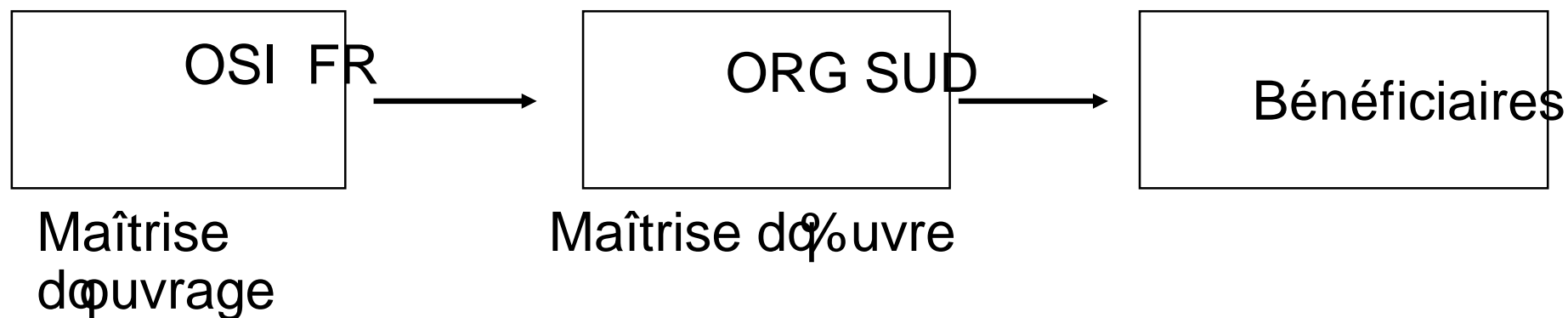
Cas n°1 : création d'une équipe locale qui deviendra une organisation « autonome »

Première étape :



Seconde étape : cas n°2 ou cas n°3

Cas n°2 : organisation du SUD opérateur pour l'OSI française

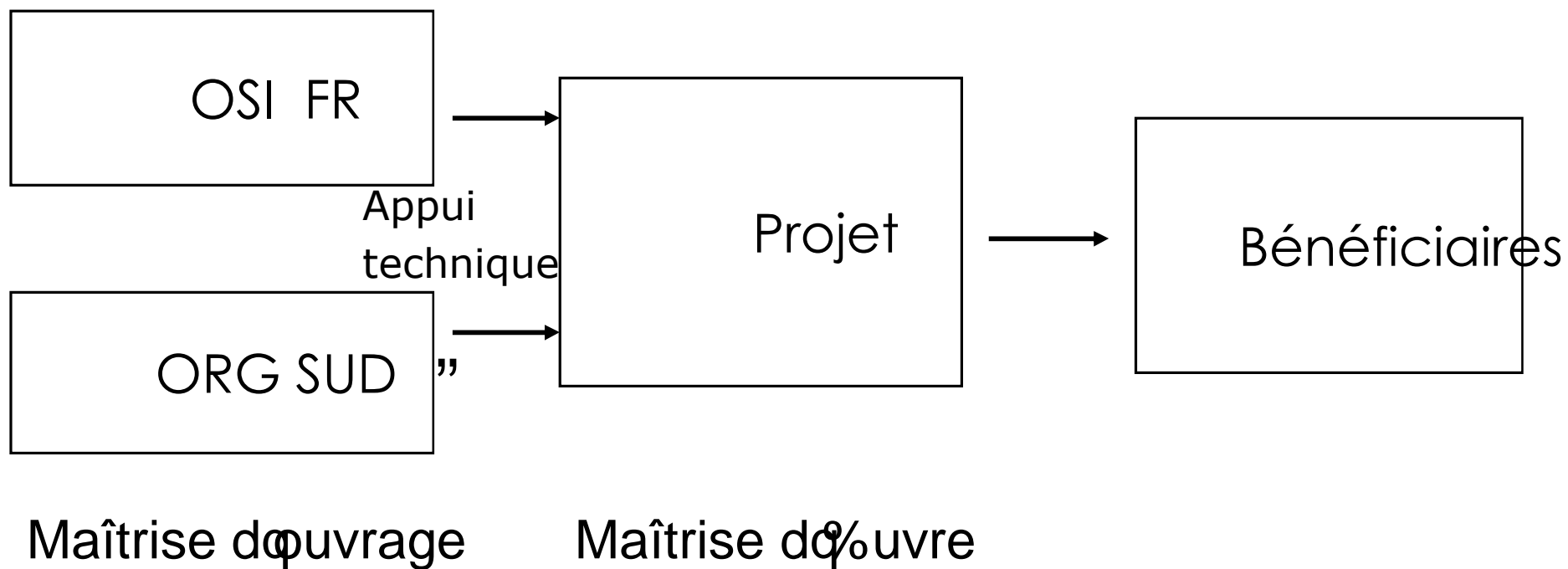


Cas n°3 : l'OSI française appuie l'organisation du Sud



Maîtrise d'ouvrage
+ Maîtrise d'œuvre

Cas n°4 : co-maîtrise d'ouvrage



Cas n°5 : Maîtrise d'ouvrage au Sud



Maîtrise
d'ouvrage

Maîtrise d'œuvre

Appui technique

Renforcement de capacités et partenariat

Le partenariat = condition nécessaire à la conduite de activités de RC ?

- Chez les ONG françaises, il représente souvent un volet d'un projet plus large
- Il garantit l'existence d'un accord minimal sur missions ou éléments stratégiques considérés comme essentiels
- Il offre un cadre de travail sur la moyenne ou longue durée
- Elles concernent plus souvent les capacités techniques que institutionnelles / capacité à définir des stratégies / à collecter des fonds
- Il facilite le renforcement Sud/Nord ou Sud/Sud grâce aux réseaux

Les enjeux du RC d'une organisation

- “ **Du renforcement des ressources au renforcement des fonctions, de la structure et son autonomisation** : « *libérer la créativité des organisations renforcées* »

- “ **Du renforcement de l'identité interne vers la prise en compte des valeurs et pratiques des autres** : mieux maîtriser la langue et la culture de l'autre ; mieux communiquer autour de sa propre identité et de ses propres savoir-faire ; accompagnement à ces nouveaux modes de fonctionnement.

- **De la définition de domaines propres d'activités vers ceux déterminés par le contexte politique, économique et social** : positionner l'organisation par rapport à l'évolution d'un contexte politiques, économiques et sociale.

Place et rôle pour l'organisation d'appui ?

Le RC amène une réflexion sur le positionnement en tant qu'acteur du Nord

- Clarification du rôle des ONG du Nord dans le rapport Nord/Sud (développement / plaidoyer / médiation et mise en réseau entre acteurs / EAD).
- Nécessite réelle capacité de évolution interne et de adaptation de la part de l'ONG qui appuie : le RC est une co-construction, une dynamique de évolution conjointe.

Les enjeux de l'évolution des partenariats pour les ONG :

- “ Accompagner l'émergence, l'organisation et la professionnalisation progressive des acteurs de la société civile des pays du Sud
 - ➔ Passer du rôle d'opérateur direct d'actions de développement vers celui d'accompagnateur d'actions et de dynamiques de développement.
- “ Peser sur la définition de politiques nationales et internationales.
 - ➔ Transformer des alliances très opérationnelles en des relations plus stratégiques
 - ➔ Créer de nouvelles formes d'alliances
- “ Face à la montée en puissance de nouvelles formes de coopération
 - ➔ Repenser notre stratégies de positionnement